

Le commentaire d'un texte littéraire

1. Le travail demandé

Le commentaire littéraire porte sur un texte littéraire d'une vingtaine de lignes ou de vers. Il a pour objet **l'analyse des procédés mis en œuvre par l'écrivain pour exprimer un sentiment ou une idée** avec la sensibilité et la culture qui lui appartiennent en propre. Avant même de chercher à répondre aux questions posées, il est bon de soumettre le texte à un **questionnement méthodique** pour qu'il livre toutes ses richesses : il s'agit d'en faire l'étude linéaire et littéraire.

Questions à se poser **systématiquement** :

- Quel est le **thème** du texte ? Peut-il être mis en relation avec l'œuvre dont le texte est extrait, avec le titre de l'œuvre, avec l'auteur, avec l'époque ?
- Quel est son **type** (argumentatif, narratif, descriptif...)?
- Quelle est sa **tonalité** (comique, tragique, lyrique, pathétique, ironique, épique...)?
- Quel est son **intérêt** (historique, philosophique, sociologique...)?
- Quelles **résonances** éveille-t-il chez le lecteur (émotion, intérêt, passion, réflexion, interrogation...)?

2. Première partie : les questions d'observation (4 points)

Les questions de **repérage** attirent l'attention du candidat sur les **particularités** du texte et permettent au correcteur de vérifier ses connaissances. Elles appellent des réponses brèves mais rédigées et justifiées.

Les questions portent sur la structure, le lexique, les connotations, la syntaxe, la grammaire, les figures de rhétorique, le rythme..., quel que soit le type de texte.

Elles peuvent également porter sur des points précis liés à la **spécificité** d'un texte littéraire : la versification pour les poèmes, le point de vue (focalisations) pour les textes narratifs, l'art du portrait pour les textes descriptifs, la vivacité des répliques dans un dialogue dramatique...

3. Deuxième partie : le commentaire composé (16 points)

Les questions de la première partie permettent de dégager au moins un **axe de lecture**, souvent même deux, autour desquels le commentaire pourra s'organiser.

Deux solutions se présentent, alors :

- Le plan est **fondé sur les structures** du texte
Si le texte a une composition nette et très apparente, par exemple une narration suivie d'une description ou, dans un sonnet, une opposition entre les deux quatrains et les deux tercets, le plan peut être fondé sur les structures du texte.
On évitera cependant de recourir systématiquement à ce plan par solution de facilité, car il présente le risque de mener au commentaire juxtalinéaire.
- Le plan est fondé **sur l'observation du texte et son interprétation** :
 - le plan est fondé **sur les étapes successives** de lecture
Ce plan peut être adopté chaque fois que l'écrivain présente la réalité vue à travers son illusion particulière ; il s'agit d'aller alors du plus simple au plus abstrait, par exemple quand il utilise un symbole, quand il transfigure le réel par l'imagination ou par la magie des mots ;
 - le plan est fondé **sur les effets** qui se développent dans un texte
Par le recours à l'ironie l'auteur ridiculise ses adversaires ; par le pathétique il excite l'indignation ; par la confidence lyrique il suscite l'émotion, etc...